

Ragréage

Triflex Cryl RS 240



Informations produit

Domaines d'application

Triflex Cryl RS 240 est un mortier de réparation à durcissement rapide et résistant aux sollicitations élevées pour les réparations sur chapes et pour les travaux de ragréage en extérieur, avec des épaisseurs de couche de 5 à 50 mm.

- Mortier de réparation rapide pour dégradations dans les chapes en béton ou en ciment, les marches d'escalier, les dégradations dans les arêtes, etc. Épaisseur de couche >5 mm
- Mortier réactif pour la fabrication de cannelures ou de chapes inclinées
- Revêtement à base de résine synthétique pour supports en béton hautement sollicités, par ex. pour des rampes de chargement. Épaisseur de couche >5 mm

Propriétés

Mortier polymère pigmenté bicomposant à base de polyméthacrylate de méthyle (PMMA). Triflex Cryl RS 240 se distingue par les qualités suivantes :

- Modelable
- Durcissement rapide
- Stabilité aux intempéries
- Résistance à l'usure
- Circulable
- Résistance aux sollicitations mécaniques élevées
- Absence de solvant
- Résistance aux UV

Conditionnement du produit livré

Produit en seau / en sac papier

2,25 kg	Triflex Cryl R 240 Résine de base
20,00 kg	Triflex Cryl S 240 en poudre
22,25 kg	= Triflex Cryl RS 240

Teintes

7023 Gris béton

Stockage

Environ 6 mois, non mélangé, non ouvert, dans un lieu frais, sec et à l'abri du gel. Éviter toute exposition du récipient aux rayons directs du soleil, même sur le chantier.



Conditions de mise en œuvre

Triflex Cryl RS 240 peut s'utiliser avec une température du support et une température ambiante comprises entre mini. 0 °C et maxi. +35 °C. Dans les lieux fermés, il convient de prévoir un système de ventilation forcée avec un renouvellement de l'air au moins 7 fois par heure.

Préparation du support

Le support prétraité recouvert de primaire doit être stable, sec et exempt d'éléments désolidarisés ou nuisant à l'adhérence. Il convient de s'assurer que l'état de la construction permet d'exclure totalement toute infiltration d'humidité par le dessous. L'adhérence du support doit être contrôlée au cas par cas en fonction du chantier.

Lors de l'exécution des travaux, la température de surface doit être au mini. de 3 °C au-dessus du point de rosée. Dans le cas contraire, un film d'humidité risque de se former sur la surface à traiter et d'entraîner un effet de délamination (DIN 4108-5, tab. 1). Voir le tableau des températures de point de rosée.

Primaire

Triflex Cryl Primaire 276 pour chapes de béton et de ciment

Instructions de mélange

Pour 2,25 kg de résine de base Triflex Cryl R 240, mélanger 20 kg de Triflex Cryl S 240 en poudre. Éviter les grumeaux en remuant doucement à l'aide d'un mixeur.

L'adjonction de catalyseur n'est pas nécessaire. Temps de mélange mini. : 2 min.

Dosage de mélange

Le dosage correspond au conditionnement du produit livré.
2,25 / 20 en poids de résine de base / poudre



Informations produit

Consommation du produit

Env. 2,20 kg/m² par mm d'épaisseur du revêtement sur surface lisse et plane.
Consommation pour une épaisseur de couche mini. de 5 mm : env. 11 kg/m².

Délai d'utilisation

Env. 15 min à +20 °C

Temps de séchage

Résiste à la pluie après : env. 30 min à +20 °C
Praticable/Prochaine étape de traitement possible après : env. 45 min à +20 °C
Résiste aux sollicitations après : env. 1 h à +20 °C

Remarques relatives aux dangers particuliers

Voir fiche technique de sécurité, section 2

Consignes de sécurité

Voir fiche technique de sécurité, sections 7 et 8

Mesures à prendre en cas d'accident et d'incendie

Voir fiche technique de sécurité, sections 4, 5 et 6

Remarques fondamentales

Nous garantissons un niveau de qualité élevé et constant de nos produits. Les systèmes Triflex ne doivent être additionnés d'aucune autre substance supplémentaire.

Tous les conseils techniques relatifs à l'utilisation de nos produits se fondent sur de vastes travaux de recherche et de développement et sur de longues années d'expérience et sont donnés selon les connaissances les plus actuelles en la matière. Toutefois, les exigences et conditions varient en fonction du chantier, d'où la nécessité d'un contrôle visant à déterminer l'aptitude du produit aux travaux prévus. Celui-ci devra être réalisé par la personne en charge de l'exécution. Sous réserve de modifications au service du progrès technique ou de l'optimisation de nos produits.